

COMPTE RENDU DE LA REUNION DES MEMBRES DU CoE-EIE

Mardi 16 mars 2021

Le **mardi 16 mars 2021**, a eu lieu dans la salle du Conseil d'Administration de l'EPAC, la réunion des membres du CoE-EIE présidée par le Directeur de l'EPAC, Coordonnateur du CoE-EIE.

Au début de la séance, le Coordonnateur a salué et remercié les membres

Trois points étaient à l'ordre du jour :

- 1- Points des activités ;
- 2- Exécution du PTA
- 3- Divers

Après la présentation de l'ordre du jour, les différents points ont été abordés.

I- Point des activités

Il y a eu comme activités menées :

- l'installation du Comité National de Pilotage sous la direction du Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique ;

- la première réunion de la session extraordinaire tenue à DANGBO avec les trois centres qui ont présentés chacun leurs activités ;

- réunion avec Monsieur XAVIER Michel sur le Plan de Travail Annuel qui a été validé en février et afin de rédiger le narratif. Une autre rencontre est prévue avec lui pour le 17 mars 2021.

- l'ILD4.3 en vigueur qui concerne le matériel et les équipements à acheter a été abordé. A ce niveau, il faut préciser que le Centre doit rester dans les fourchettes du budget alloué à cet effet.

Après la présentation des activités, le Coordonnateur a laissé la parole aux autres membres du Comité. Le Coordonnateur-Adjoint, prenant la parole est revenu sur le point concernant l'ILD4.3 et a rappelé que le comité avait décidé de séparer les équipements de la construction et qu'un plan a été proposé en ce qui concerne la

construction. Il aimerait savoir à quel niveau se trouvent les travaux car c'est la construction qui va réveiller tous les autres sens.

L'Assistant Manager quant à lui a exprimé la joie que le PTA soit validé ce qui amène à orienter prioritairement les activités vers les dépenses qui vont permettre de gagner de l'argent et il s'agira de la construction et des équipements. Toutes ces activités nécessitent la fourniture des documents sans lesquels le PTA serait faussé. Il suggère alors qu'une rencontre spécial bâtiment soit organisée dans un bref délai afin de voir s'il est nécessaire de recruter des gens en dehors des membres du comité pour faire le travail ; inviter les financiers et les personnes qui se chargent des démarches à mener en vue de faire des commandes. Ceci permettra d'éviter des difficultés qui pourraient se présenter.

Pour récapituler, le Coordonnateur à rappeler qu'il est demandé aux Chefs de département de faire la liste du matériel à acquérir tout en restant dans la cagnotte des dépenses prévues. La vision du Comité est de choisir deux (2) départements à équiper correctement. A ce propos, il a été suggéré de mandater le Suivi-Evaluation et le chargé des Recherches en vue de rencontrer les Chefs de département individuellement et sortir une liste définitive du matériel à acheter. En ce qui concerne les documents à réunir, il faut inviter le Responsable Administratif et Financier (RAF) et la personne en charge de la passation des Marchés (SPM) qui vont nous orienter sur la procédure à suivre afin d'avoir les documents. Il faut préciser que tous les documents sont attendus par la Banque pour le **31 mars 2021**.

II- Exécution du Plan de Travail Annuel.

L'activité essentielle à ce niveau est l'achat du matériel et la construction du bâtiment. L'ILD1 consistera au remboursement des dépenses effectuées avant la validation du PTA. Après la présentation du comptable sur le point du matériel à acheter selon le répertoire des prix, une discussion a été faite autour de la qualité du matériel à acheter. Les membres du Comité ont déploré le fait qu'ils ne soient pas consultés pour avoir leur avis sur le matériel à leur acheter. Il leur revient de spécifier les caractéristiques techniques du matériel qu'ils veulent acheter. Il a été alors retenu d'inviter le Responsable Affaires Financières (RAF) et le Spécialiste de Passation des Marchés (SPM) pour éclaircir de la situation.

III- Divers

En divers, le point autour duquel un débat a été fait est la motivation des membres du Comité de gestion. Selon les participants, ne pas motiver les personnes nommées pour assurer la gestion des activités du Centre ne favorise pas l'atteinte des résultats.

Il a été annoncé par le Coordonnateur la tenue d'un atelier régional pour la période du 24 au 28 mai 2021.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance démarrée à 15 heures 54 minutes, a pris fin à **17 heures 50** minutes.

Fait à Abomey-Calavi, le 19 mars 2021

La Secrétaire de séance,





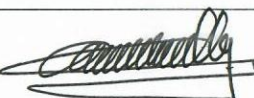

Clotilde KPOGLO

Pièce Jointe : liste de présence

Objet : Séance de travail.....

Liste de présence

Date : 16/03/20

N°	Nom et Prénoms	Service/Titre	Téléphone	Adresse mail	Emargement
01	ALITONOU Guy Alain	Directeur de l'EPAC/ Coordonnateur CoE	97 09 49 68	alitonouguy@gmail.com	
02	FIFATIN François-Xavier	Directeur-Adjoint de l'EPAC/ Coordonnateur- Adjoint CoE	97 07 04 12	fifatinf@gmail.com	
03	YOUSSAO A. K. Issaka	PSA/EPAC/ Assistant manager	95285988	iyoussao@yahoo.fr	
04	HOUANOU K. Agapi	EPAC-Coordonnateur SI/ Responsable formation	95425955	agapikh13@yahoo.fr	
05	OUMOROU ALIOU A. Madjidou	EPAC/Gen Relations avec les Entreprises	95 40 61 94	madjidou.oumorou@gmail.com	
06	TCHOBO Fidèle Paul	EPAC Responsable de la recherche	97686201	fideletchobo@gmail.com	
07	CHETANGNY Patrice	EPAC/Responsable Suivi évaluation	96 17 97 80	chetangny@yahoo.com	
08	KPOGLO Clotilde	Secrétariat Administratif Assistant administratif bilingue	96 13 46 53	clotildesiana@yahoo.fr	
09	ZOUNEME Charlemagne	Comptable CoE-EIE	97 89 12 88	charlgero@gmail.com	